



Nom : VANNIER - VANNIEN sur Namensbuch -

Prénom : Lucien

Date naissance : 6 juin 1891

Lieu de naissance : Loudun (86200)

N° Matricule à Flossenbürg : 19903 à Auschwitz : 46173 à Buchenwald : 93427

Situation familiale avant l'arrestation : marié, 2 enfants.

Situation professionnelle : ouvrier chaudronnier à la SNCF

Domicile : Orléans (45000).

ARRESTATION : le 19 octobre 1941 à Orléans (45000).

Circonstances d'arrestation : DGSN - Orléans (10/04/1943) : arrêté à son domicile par les autorités allemandes, appartenait avant la guerre au PC et était considéré comme militant et dangereux, son activité s'est exercée clandestinement jusqu'à son arrestation, à noter que sa fille Jacqueline (née le 04/02/1923 à Paris 14^e) a reçu et hébergé les 13 et 14/02/1941 avec son consentement au domicile paternel une déléguée du comité central des jeunesses communistes venue à Orléans pour essayer de reconstituer les cellules de jeunes et qu'elle a été arrêtée pour propagande communiste le 02/04/1941 et condamnée par le Tribunal spécial d'Orléans le 11/09/1941 à un an de prison et deux cents francs d'amende ; Fiche SNCF : entré à la SNCF le 12/07/1919, ouvrier-chaudronnier au dépôt d'Orléans, arrêté le 19/10/1941 pour menées antinationales ; attestation du Secrétariat National du Front National : a fait partie du Front National dès sa formation en 1941, entré dans la lutte contre l'occupant en 1940, il participa à de nombreuses actions : fourniture volontaire d'un local pour les réunions de groupe clandestin, hébergement de résistants traqués, arrêté sur dénonciation le 19/10/1941 par la Gestapo à son domicile (Paris, 16/10/1950) ; De Brinon : arrêté le 19/10/1941, menées antinationales.

Lieux d'emprisonnement : Orléans, Compiègne.

Date de départ de Compiègne : le 06 Juillet 1942 pour Auschwitz.

DÉPORTATION :

Camps et Kommandos successifs : Arrive à Auschwitz le 08 juillet 1942. Transféré à Flossenbürg le 31 août 1944. Transféré directement le 1^{er} novembre au Kommando de Wansleben, dépendant de Buchenwald.

Date et conditions de sa libération : Libéré à Halle le 14 avril 1945.

Rapatriement : le 24 mai 1945 par Sarrebourg.

RETOUR A LA VIE CIVILE : Réinsertion dans son environnement (familial-social-professionnel) :

Difficultés ou non à reprendre une vie normale :

Autres informations et sources :

Nom et adresse actuelle du rédacteur de la fiche :